

avec Les **enfants**
et Les **jeunes,**
ensemble
pour l'**éducation !**
> les francas

5

PROJET FÉDÉRAL 2020-2025

10

15

20

Table des matières

5	
	I. UNE AMBITION POLITIQUE, UNE EXIGENCE POUR L'ÉDUCATIONp. 7
10	DEPUIS 75 ANS, UNE ACTION FONDÉE SUR UNE AMBITION, ANCRÉE DANS DES VALEURS ET EN PRISE AVEC LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉp. 7
	Affirmer les valeurs qui fondent l'action des Francasp. 8
15	Se projeter dans une perspective globale de sociétép. 9
	<ul style="list-style-type: none">• Pour une République laïque et une démocratie renouvelée qui garantissent les droits humainsp. 10• Pour une société où l'économie est au service de l'humain.....p. 11• Pour une société agissante pour la préservation d'une planète vivablep. 12• Pour une société inclusive porteuse de progrès et de solidarité pour tous et toutes p. 13• Pour une société fraternelle ouverte à la diversité.....p. 14• Pour une société éducatrice mobilisée pour l'éducation de tous et toutesp. 15
20	
25	CONTRIBUER À L'ÉMANCIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENT.ES PAR L'ACTION ÉDUCATIVEp. 16
	Porter attention aux enfants, aux adolescent.es et aux jeunesp. 16
30	Identifier les enjeux d'éducationp. 16
	S'engager pour un écosystème d'éducation respectueux de chaque enfant et adolescent.e et transformateur de leurs conditions de vie, d'éducation et d'action ..p. 17
35	Pour une analyse continue des influences subies par les enfants et les adolescent.es
	Pour une politique publique de l'éducation
	Pour des projets locaux d'éducation structurant des actions éducatives et des interventions publiques au plan local
	Pour une diversité d'espaces éducatifs répondant aux besoins éducatifs sociaux et culturels
40	Pour un centre de loisirs éducatif, pivot du temps libre des enfants et des adolescent.es
	Pour une multiplicité d'acteurs et actrices éducatifs
	Pour une contribution affirmée et soutenue de l'éducation populaire

II. DES ORIENTATIONS POUR L'ACTION ÉDUCATIVE LOCALE.....p. 22

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS, LES ADOLESCENT.ES ET LES JEUNES SUR LEURS TERRITOIRES.....p. 23

- 5 Priorités pour l'action éducative locale :p. 24
- Construire avec les décideurs et les acteurs et actrices de l'éducation une approche globale de l'enfance
 - Faire de la Convention internationale des droits de l'enfant un cadre de référence pour tous les projets éducatifs et toutes les politiques publiques
 - Mieux appréhender, avec les enfants et les adolescent.es, leurs conditions de vie, d'éducation et d'action et les besoins éducatifs, sociaux et culturels qui en découlent
 - Étendre les projets locaux d'éducation de la petite enfance à la jeunesse
 - Développer des espaces d'expression des enfants et des adolescent.es et ouvrir des espaces de dialogue entre eux et les décideurs, les acteurs de l'éducation, les citoyen.nes.

PARTAGER LES ENJEUX ÉDUCATIFS ACTUELS.....p. 25

- 20 Priorités pour l'action éducative locale :p. 26
- Faire vivre les valeurs (liberté, égalité, fraternité) et les principes (démocratique, indivisible, laïque et sociale) de la République dans l'action éducative locale.
 - Favoriser, à chaque échelle de territoire, le partage des enjeux éducatifs par le plus grand nombre
 - Diversifier, dans les espaces éducatifs, les situations données à vivre aux enfants et aux adolescent.es, les pratiques éducatives, les démarches pédagogiques et les formes d'apprentissage
 - Inscrire de manière transversale dans les projets locaux d'éducation les enjeux du développement durable et du numérique.

FAIRE ÉVOLUER LES CADRES ÉDUCATIFSp. 27

- 35 Priorités pour l'action éducative locale :p. 28
- Élaborer, mettre en œuvre, évaluer des démarches de projets locaux d'éducation
 - Diversifier les formes d'accueil et les espaces éducatifs pendant les temps de loisirs, dans ou hors les murs, matériels ou immatériels, avec ou sans nuitées
 - Développer les alliances et les coopérations entre espaces et acteurs éducatifs, entre politiques publiques, entre pouvoirs publics et associations à l'échelle territoriale
 - Déployer des propositions éducatives faisant le lien entre temps scolaire et temps de loisirs et entre espaces de loisirs éducatifs, sportifs et culturels
 - Articuler les politiques éducatives communales et les politiques éducatives intercommunales avec les politiques publiques départementales, régionales et nationales.

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT ET MOBILISER LES CITOYEN.NES, LES PARENTS, LES ACTEURS LOCAUX DANS L'ACTION ÉDUCATIVE.....p. 29

- 50 Priorités pour l'action éducative locale.....p. 31
- Développer des espaces de débat et de participation démocratiques sur les questions d'enfance et d'éducation
 - Associer les parents à l'action éducative et aux projets des espaces éducatifs
 - Créer les conditions de l'engagement des jeunes et agir pour sa reconnaissance et sa valorisation
 - Investir dans la formation des acteurs socioéducatifs professionnels et les formations partagées pluriacteurs.
 - Soutenir et développer la formation des bénévoles

5

I. UNE AMBITION POLITIQUE, UNE EXIGENCE POUR L'ÉDUCATION

10

15 *DEPUIS 75 ANS, UNE ACTION FONDÉE SUR UNE AMBITION, ANCRÉE DANS DES VALEURS ET EN PRISE AVEC LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ*

20 La finalité de l'action des Francas est la personne humaine, son bonheur, son épanouissement et son émancipation. Leur motif premier de revendication et de mobilisation est de rendre l'humain et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus fraternelle et démocratique possible. C'est pourquoi les Francas s'attachent à favoriser dès l'enfance le développement de la personne, dans sa dimension individuelle et dans sa dimension sociale.

25 L'objet associatif des Francas, leur champ d'intervention privilégié, est l'éducation et l'action éducative pendant et à partir du temps libre des enfants et des adolescent.es. Mouvement d'éducation populaire, les Francas fondent leur action sur des valeurs, véritables repères de sens pour agir dans la société et sur tous les temps éducatifs.

30 Conformément à la conception qu'ils ont du vivre et de l'agir ensemble, les Francas ont choisi de contribuer à l'action éducative à partir des espaces collectifs d'accueil et d'animation des enfants et des adolescent.es et de la mise en œuvre de projets locaux d'éducation. Considérant par ailleurs que l'éducation est l'affaire de tous et toutes, ils s'attachent à mobiliser des acteurs concernés dans leur diversité et la société civile dans son ensemble, aux côtés des pouvoirs publics, pour construire des politiques éducatives en France, en Europe et dans le monde, à la hauteur des enjeux de société.

35 Pour les Francas, agir en direction de l'enfance et participer à l'éducation par l'action éducative impose d'exprimer au préalable l'idée qu'ils se font de l'humain, de ses relations aux autres et à ses environnements.

Affirmer les valeurs qui fondent l'action des Francas

Dès leur création en 1944, les Francas ont affirmé leurs valeurs fondamentales : santé, union, franchise, camaraderie, république, France, paix. Au fil des années, la référence à des valeurs a été confirmée, mais la manière de les exprimer a évolué. Aujourd'hui, ces valeurs forment un socle et se conjuguent :

- **L'humanisme** : confiants dans l'humain et engagés pour son émancipation, les Francas s'attachent à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et citoyenne. Considérer le primat de l'humain, c'est reconnaître la personne en tant qu'individu singulier mais aussi en tant qu'être social et politique. Cela vaut pour toutes les personnes, sans distinction aucune.
- **La liberté** : dans l'absolu, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté est toujours relative. Elle est limitée par l'égalité qui suppose que chacun.e respecte la liberté des autres. L'autonomie – la capacité de l'individu à se déterminer lui-même et à gérer les liens avec ses environnements¹ – est une condition nécessaire à l'exercice de sa liberté, des libertés individuelles et collectives. Elle est une conquête progressive qu'il faut permettre et accompagner dès l'enfance.
- **L'égalité** : pour qu'il y ait communauté humaine, tous les individus doivent être égaux en droits et en dignité. La Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen garantit cette égalité en droits. Dans l'idéal républicain, tous les individus, au-delà des citoyen.nes, ont les mêmes droits, les mêmes possibilités de les exercer et d'assumer leurs obligations. Dans les faits, tous n'ont cependant pas aujourd'hui ces possibilités. La diversité des goûts, des intérêts, des capacités est une réalité. C'est aussi une chance. Reste que la justice sociale consiste au moins à garantir à chacun.e, quels que soient son âge, son sexe, ses potentialités, son origine ou sa situation sociale, son droit à la dignité et à vivre dignement.
- **La solidarité** : la solidarité découle de la fraternité et du principe d'équité. Elle s'exprime par l'échange, l'entraide, le partage des richesses comme des connaissances. Elle se base sur la réciprocité et la reconnaissance mutuelle des droits.
- **La laïcité** : principe politique et juridique de la République française, la laïcité est aussi une valeur des Francas liée au respect mutuel et à la liberté de conscience. La laïcité invite à comprendre l'autre : son histoire, sa culture, ses convictions existentielles. Garante du vivre-ensemble, elle implique de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux droits humains et aux droits des enfants.
- **La paix** : la paix se définit comme une situation de non-guerre et de concorde civile et sociale. Rechercher la paix, c'est d'abord repérer les désaccords, les analyser, pour tenter de les réduire et de dépasser le plus tôt possible les problèmes qui peuvent être sources de tensions. C'est ensuite apprendre à gérer pacifiquement les conflits qui peuvent se déclarer.

¹ Voir les travaux du Conseil scientifique des Francas : Patricia Loncle (dir.), *Usages et pratiques de l'autonomie. Décoder pour agir*, L'Harmattan, 2014.

Se projeter dans une perspective globale de société

5 Agir pour les enfants par l'éducation suppose pour les Francas de s'inscrire dans une perspective globale de société. Celle-ci se caractérise par six principes indissociables et déterminants pour permettre un développement durable, tel que défini par l'Organisation des Nations Unies en 2015².

- 10 • **Pour une République laïque et une démocratie renouvelée qui garantissent les droits humains**
- **Pour une société où l'économie est au service de l'humain**
- **Pour une société agissante pour la préservation d'une planète vivable**
- **Pour une société inclusive porteuse de progrès et de solidarité pour tous et toutes**
- 15 • **Pour une société fraternelle ouverte à la diversité**
- **Pour une société éducatrice mobilisée pour l'éducation de tous et toutes.**

² Les 17 objectifs du développement durable définis par l'Organisation des Nations Unies en 2015 mettent en relation les conditions de vie, les conditions d'éducation, les conditions d'action des populations et donc des enfants et des adolescent.es, et renforcent ainsi la nécessité d'avoir une approche transversale de l'éducation.

- **Pour une République laïque et une démocratie renouvelée qui garantissent les droits humains**

5 La démocratie est un processus historique, en mouvement, par nature toujours inachevé et fragile. Elle a progressivement permis l'accès aux droits de ceux qui n'en n'avaient pas ou peu. Elle impose une vigilance pour garantir les droits acquis. La multiplication des mesures d'exceptions qui portent atteinte aux libertés³ constitue une menace pour la démocratie.

10 En Europe, on assiste d'une part à une montée de l'extrême droite et des nationalismes, d'autre part à une défiance accrue vis-à-vis des responsables politiques et des institutions qui s'exprime par la forte abstention lors des élections. Les pouvoirs publics ont multiplié des formes de consultation directe ou numérique sans réelle satisfaction des citoyen.nes. Dans
15 le même temps, de nouvelles formes de mouvements sociétaux et sociaux, de réappropriation de l'espace public, de pratiques démocratiques participatives se développent. Les citoyen.nes et en particulier les jeunes, manifestent une aspiration croissante à s'impliquer dans la chose publique, notamment à travers l'engagement au service d'une cause, dans des associations, des collectifs, via les réseaux sociaux ou sous
20 d'autres formes de mobilisation. Alors que la société civile organisée est indispensable à la démocratie, les pouvoirs publics la contournent de plus en plus. La société civile organisée doit être plus fortement intégrée dans les processus de décisions.

Ces tendances appellent à refonder la démocratie représentative, à inventer une
25 démocratie participative plus effective et permanente, associant les élu.es, la société civile organisée et les citoyen.nes pour redéfinir un projet républicain et démocratique partagé.

***Les Francas réaffirment leur attachement à la République, à ses valeurs et à ses principes. Elle doit se donner les moyens de rendre effective sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité » pour l'ensemble des citoyen.nes. La laïcité doit être garantie comme un des principes universalistes de la République. Droits humains et droits des enfants sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter, la République laïque et sociale doit en garantir l'accès et l'effectivité. Pour les Francas, la démocratie permet la participation des citoyen.nes à la construction de leur devenir collectif. Elle constitue une conquête là où elle est présente dans le monde et à toutes
30 les échelles de territoire.***

***Face à ces enjeux, notre mouvement d'éducation populaire intervient régulièrement dans le débat et dans l'espace publics. Il développe une action éducative laïque en référence aux droits humains et aux droits des enfants et
40 s'attache plus particulièrement à développer une éducation démocratique et une éducation à la démocratie, notamment en incitant et accompagnant des formes de participation des enfants et des adolescent.es.***

³ Pour ce qui concerne la France, on peut citer récemment l'institutionnalisation de l'État d'urgence, la loi Asile et Immigration, la loi dite « anticasseurs ».

- **Pour une société où l'économie est au service de l'humain**

5 Le développement mondial du capitalisme et la financiarisation de l'économie de marché
contribuent, par leur quête effrénée de croissance et de profits immédiats, à concentrer les
pouvoirs et les richesses, à épuiser les ressources naturelles, à menacer les modèles
sociaux, les systèmes démocratiques et l'environnement. Certains usages des technologies
10 numériques sont venus amplifier cette menace. Par ailleurs, la marchandisation de plus en
plus intensive des services publics et des biens communs, dont l'éducation, se poursuivent
et les éloignent de leur mission d'intérêt général au bénéfice de l'ensemble de la population.

Dans ce contexte, des expérimentations d'économies alternatives sont menées pour
15 produire et consommer autrement, partager les richesses dans une recherche d'équité ou
mutualiser des biens mobiliers ou immobiliers. De nouveaux indicateurs de richesse ont été
inventés, tel l'indice de progrès social, pour mesurer la richesse autrement que par la seule
production. Le numérique ouvre aussi de nouvelles perspectives en termes
d'autoproduction, d'outils collaboratifs et de mise en commun.

20 ***Pour les Francas, l'économie doit être résolument déconnectée de la recherche
incessante de profits au bénéfice d'une minorité. Elle doit être réorientée vers un
véritable partage et une redistribution des richesses à toutes les échelles territoriales,
du local au mondial, pour une amélioration des conditions et de la qualité de vie de
l'ensemble des habitant.es, notamment ceux en grande pauvreté, et la préservation de
25 la planète.***

***Face à ces enjeux, notre mouvement d'éducation populaire développe une action
éducative qui promeut la coopération et la solidarité. Il aspire à une réappropriation
des questions économiques par les citoyen.nes – dont les enfants et les
30 adolescent.es. Attachés au développement d'une économie socialisée, les Francas
contribuent à faire émerger d'autres principes économiques et sociaux, y compris en
tant qu'organisation et en tant qu'employeur associatif. Ils réclament une action
publique volontariste, en France et dans le monde, pour que l'éducation ne soit pas
soumise aux lois du marché ou à des logiques lucratives.***

35

Pour une société agissante pour la préservation d'une planète vivable

5 « Pour éviter une misère généralisée et une perte catastrophique de biodiversité, l'humanité doit adopter une alternative plus durable écologiquement que la pratique qui est la sienne aujourd'hui. (...) Nous devons prendre conscience, aussi bien dans nos vies quotidiennes que dans nos institutions gouvernementales, que la Terre, avec toute la vie qu'elle recèle, est notre seul foyer. » (Appel contre la dégradation de l'environnement signé par 15 364 scientifiques de 184 pays, paru le 13 novembre 2017 dans la revue *Bio Science*). Il y a donc
10 urgence écologique.

10 Le développement doit satisfaire aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Lors du premier Sommet de la terre à Rio en 1992, 80 chefs d'État se sont mis d'accord sur les constats et sur une nécessaire transformation. En France en 2005, la Charte de l'environnement a été adossée à la Constitution française,
15 au même titre que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Lors de la COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, le premier accord universel pour le climat a été approuvé à l'unanimité par les 196 délégations.

20 Pourtant, les engagements des États lors des différents sommets et conférences ne sont pas tenus, en raison même de la diversité et de la multiplicité des défis sociétaux à relever, de la puissance des lobbys industriels et de la priorité faite à la quête aveugle du profit. Les dérèglements climatiques et leurs conséquences, l'épuisement des ressources naturelles, la destruction de la biodiversité, les successions de scandales sanitaires, menacent aujourd'hui
25 directement la survie de la planète et des générations futures. Les êtres humains ont à faire face à la raréfaction et à l'épuisement des ressources naturelles mondiales, à la distanciation des liens entre l'humain et la nature, à un nouveau rapport au temps.

L'émergence d'une société prenant en compte l'environnement ne peut se faire sans un changement fondamental des modèles de développement et de croissance, donc des modes
30 de production, de consommation, d'échanges, mais aussi des modes de vie, de pratiques quotidiennes individuelles et collectives et de rapports que les individus ont au monde qui les entoure. Cela suppose également de reconnaître « le vivant » comme un bien inaliénable, de préserver ce capital commun et de le transmettre aux générations futures.

35 ***Pour les Francas, les adultes, à titre individuel et collectif, sont responsables des conséquences de leurs choix et de leurs actes vis-à-vis des générations futures. Une de leurs préoccupations permanentes et quotidiennes doit être de chercher à réduire leur propre empreinte écologique et à faire vivre cette attitude aux enfants et aux adolescent.es.***
40

***Notre mouvement d'éducation populaire se mobilise pour que ces questions soient mieux inscrites dans le débat public et qu'elles puissent concerner le plus grand nombre. Il développe une action éducative qui les intègre dans toutes les dimensions de sa mise en œuvre. Il permet aux enfants et aux adolescent.es d'appréhender ces enjeux, de les comprendre, de se situer et d'agir en conséquence dans leur vie
45 quotidienne, de manière cohérente et imbriquée.***

- **Pour une société inclusive porteuse de progrès et de solidarité pour tous et toutes**

5 Une société inclusive affirme comme principe fondamental l'égalité. C'est une société qui crée les conditions pour que chacun.e construise et y trouve sa place quels que soient son âge, son origine, sa culture, son apparence physique, ses capacités physiques, cognitives, mentales ou sensorielles. Ces conditions peuvent être politiques, sociales, culturelles, matérielles, financières, éducatives.

10 Le modèle social élaboré au sortir de la Seconde Guerre mondiale et fondé sur la volonté de permettre à tous les citoyen.nes de vivre dignement grâce à la mise en place de mécanismes redistributifs est aujourd'hui fortement ébranlé. Au nom de la baisse des déficits publics, des choix sont faits de remise en cause des politiques de solidarité et de fermetures d'établissements de proximité (hôpitaux, maternités, écoles, centres de loisirs). Les
15 mécanismes de redistribution qui perdurent se font davantage dans une logique individualisée d'aide à la personne et sont entravés par les difficultés d'accès des bénéficiaires, notamment par la dématérialisation, qui se traduisent par un non-recours croissant des plus démunis à leurs droits.

20 De plus, les difficultés sociales et économiques sont renforcées par une disparité croissante et une concurrence entre les territoires : densification des territoires urbains, désertification des territoires ruraux, dislocation entre centres-villes et périphéries, entre quartiers d'une même ville. Dès lors, le développement de groupes sociaux qui vivent en parallèle et en vase clos, aussi bien en ce qui concerne les élites que les classes populaires, met à mal les
25 idées mêmes du vivre ensemble et de la solidarité.

Les Francas affirment que la société doit être inclusive, c'est-à-dire qu'elle doit créer les conditions pour que chacun et chacune y construise et y trouve sa place. Les principes d'égalité et de solidarité et les mécanismes qui les déclinent doivent soutenir cette
30 perspective. De même, les progrès sociaux, scientifiques et technologiques doivent être mis au service de la société dans son ensemble et être des leviers favorisant l'inclusion de tous et la préservation de l'environnement. Cela implique que la société s'empare des sciences et des technologies, contribue à les faire progresser et en définisse les usages et les limites.

35 ***Pour les Francas, tout progrès doit permettre l'amélioration des conditions de vie de tous les humains. Pour cela, ils sont déterminés à agir pour un progrès au service d'une société plus émancipatrice, plus équitable et plus solidaire.***

40 ***Face à ces enjeux, notre mouvement d'éducation populaire promeut et développe une action éducative qui garantit l'accueil inconditionnel de tous les enfants et adolescent.es sur leur territoire de vie et dans les espaces éducatifs, sociaux et culturels. Il agit pour une éducation à la solidarité et au développement réciproque. Il porte une attention aux plus fragiles, que leur situation de vulnérabilité ou les obstacles rencontrés soient physiques, mentaux, économiques, sociaux, géographiques ou culturels.***
45

- **Pour une société fraternelle⁴ ouverte à la diversité**

5 Depuis plusieurs années, l'accroissement des inégalités sociales et spatiales, les incertitudes quant à l'avenir, l'individualisation des aspirations et le brouillage des repères collectifs amènent au repli sur soi, au rejet de l'autre, à la stigmatisation et à l'exclusion, à l'affaiblissement de la solidarité tant au plan territorial que national, européen ou mondial. Les discriminations, au sens de la loi du 27 mai 2008, se développent, les ségrégations sociales et spatiales s'amplifient et sont devenues un risque majeur qui menace la cohésion sociale. Dans le même temps, on constate des replis identitaires et des revendications de reconnaissance et de prise en compte plus pressantes de certains groupes, tout aussi préjudiciables au vivre ensemble.

15 La circulation des personnes comme la diversification des pays d'émigration ont renforcé la diversité culturelle des sociétés en Europe. L'accroissement des migrations internationales dans un contexte de crise économique et sociale structurelle a bouleversé les capacités de la société, en France et plus largement en Europe, à accueillir l'autre en dignité de façon apaisée et respectueuse des droits humains. Les droits des mineurs réfugiés ne sont pas assurés, en violation de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les actes de fraternité à l'égard des réfugiés sont aujourd'hui régulièrement poursuivis devant la justice. Les questions du respect des droits et de l'intégration sociale restent d'actualité et le modèle républicain doit se réemparer de ces capacités.

25 Ce qui rapproche les humains est plus important que ce qui les différencie, et les altérités constituent des vecteurs d'ouverture culturelle et de richesses. Il importe donc de promouvoir la connaissance et le respect mutuel des cultures, d'animer le dialogue interculturel, de renforcer la lutte contre les discriminations en tous genres. Il est par ailleurs nécessaire de préserver la diversité culturelle car elle est le patrimoine de l'humanité.

30 ***Pour les Francas, il convient de faire vivre comme principe et en pratiques la laïcité. Cela implique d'une part de garantir la liberté des appartenances et le respect de la diversité, d'autre part de privilégier la recherche du bien commun et de l'universel. La laïcité invite à comprendre l'autre, à prendre en compte les autres dans leurs singularités. Elle engage également au respect mutuel. Il importe par ailleurs de faire confiance aux individus et à leur capacité à puiser dans leurs spécificités les références communes et universelles qui unissent la communauté humaine, qui fondent la fraternité. L'éducation doit créer les conditions de cette confiance et lutter contre les stéréotypes, les discriminations, les postures et les propos stigmatisants et les replis identitaires.***

40 ***Face à ces enjeux, notre mouvement d'éducation populaire considère essentiel de permettre aux enfants et aux adolescents de comprendre et de décrypter la richesse et la complexité des relations humaines, de déconstruire les stéréotypes et les préjugés. Il développe une action éducative favorisant l'apprentissage de la vie et de l'action collectives, le dialogue interculturel et une éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. Il promeut le collectif et la coopération comme vecteurs de fraternité face aux replis et aux individualismes.***

⁴ « Qui a lieu entre personnes unies comme frères et sœurs », dictionnaire Larousse.

- **Pour une société éducatrice mobilisée pour l'éducation de tous et toutes**

5 Les Francas retiennent la définition de l'éducation proposée par Roger Gal et Gaston Mialaret : « *L'éducation est l'ensemble des influences d'origines et de natures diverses, qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent à la création et au développement de sa personne* ».

10 L'éducation a un caractère global et permanent parce qu'elle est de tous les instants de la vie, parce qu'elle implique la personne humaine dans toutes ses dimensions et qu'elle résulte de l'ensemble des influences reçues par chacun.e. L'éducation, au sens du processus et du résultat de ce processus, participe à la construction de l'unicité et de la singularité de la personne. Elle concerne à la fois la dimension individuelle et la dimension sociale et citoyenne de la personne. Elle permet de se découvrir en construisant ses
15 rapports aux autres, de faire l'apprentissage du monde humain.

Les Francas distinguent l'éducation de l'action éducative, qui en est la partie volontaire et maîtrisable.

20 Le droit à l'éducation pour tous et toutes, tout au long de la vie est garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme et par la Convention internationale des droits de l'enfant. Pourtant, dans le monde comme en France, des enfants et des adolescent.es n'ont pas accès à l'école ou aux espaces éducatifs de loisirs et d'autres sortent prématurément du système scolaire. Les pouvoirs publics doivent garantir aux enfants et aux adolescent.es,
25 quels que soient leur sexe, leur identité de genre, leurs besoins particuliers, leurs origines, leurs situations juridiques, leurs lieux de résidence, une égalité de droits et d'accès aux droits à l'action éducative dans les temps scolaires, périscolaires et de vacances.

30 Les actions éducatives du champ public relèvent de choix de société. Elles participent à la mise en vie d'un ensemble de valeurs et de perspectives de société. Elles sont donc un commun qui ne peut relever du seul ressort d'experts. Elles supposent une mobilisation collective et un large débat public avec les citoyen.nes.

35 Les acteurs éducatifs, les parents, les responsables publics et associatifs et les citoyen.nes doivent collectivement analyser le contexte dans lequel ils et elles agissent, et notamment prendre en compte trois faits majeurs : la complexité du monde ; les incertitudes sur l'avenir ; l'évolution permanente des connaissances et des moyens d'y avoir accès, qui modifient le rapport aux savoirs, le rapport aux autres et le rapport au monde.

40 Ils doivent débattre des priorités éducatives à mettre en œuvre dans ce contexte pour que les enfants et les adolescent.es apprennent à vivre au XXI^{ème} siècle, s'y situant et étant en capacité d'y agir. C'est *in fine* la façon dont le rapport à la démocratie se construit dès l'enfance qui doit être réfléchi.

Une société éducatrice peut ainsi se développer grâce à cette réflexion concertée et cette alliance éducative des acteurs éducatifs, des parents et de tous les citoyen.nes.

45 ***Pour les Francas, le droit à l'éducation demeure un objet de mobilisation publique et citoyenne. Il faut tout un territoire pour éduquer un enfant. Ils agissent pour mobiliser le plus grand nombre pour l'éducation et dans l'action éducative.***

50 ***Notre mouvement d'éducation populaire appelle, pour concrétiser cette ambition, à la création d'instances d'échanges et de partage pour :***

- ***débattre des enjeux de l'action éducative et des enjeux éducatifs contemporains aux différents échelons du territoire***
- ***définir les orientations de projets locaux d'éducation dont chaque acteur éducatif pourra se saisir dans l'exercice de son rôle.***

55

CONTRIBUER À L'ÉMANCIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENT.ES PAR L'ACTION ÉDUCATIVE

Porter attention aux enfants, aux adolescent.es et aux jeunes

5 À l'instar de la Convention internationale des droits de l'enfant, les Francas définissent l'enfant comme tout être humain âgé de moins de 18 ans. L'enfant est un individu, une personne, un acteur social et citoyen. Chaque enfant est un être singulier et capable. Pour les Francas, porter une attention à l'enfant, aux enfants, à l'enfance suppose d'être attentifs à leurs conditions de vie, d'éducation et d'action dans les espaces éducatifs comme dans la cité.

10 Parce qu'ils sont trop souvent exclus des espaces éducatifs, il est nécessaire de redoubler d'attention notamment à l'égard des enfants en situation de handicap, de ceux dont les familles sont dans des situations précaires et de pauvreté et de ceux en situation de migration dont les jeunes mineurs isolés. Les moyens doivent être adaptés pour permettre cette attention renforcée.

15 L'ensemble des politiques publiques sont dès lors concernées par les questions d'enfance et d'éducation. Les parents étant des coéducateurs, leur accueil et leur association doit faire partie de la relation à l'enfant pour l'ensemble des éducateurs et éducatrices.

20 Il existe une continuité entre l'enfance, l'adolescence et la jeunesse qui, aujourd'hui, se prolonge bien au-delà de la majorité. Les jeunes subissent en effet de plein fouet les conséquences des évolutions de la société. Alors que l'injonction sociale à être autonomes et responsables est de plus en plus précoce, l'acquisition de leur indépendance économique est de plus en plus tardive.

25 Attentifs à la situation de la jeunesse et porteurs d'une ambition globale en matière de politique jeunesse, les Francas revendiquent plus particulièrement l'accès pour tous les jeunes à une éducation et une formation les plus abouties possibles, à un temps de loisirs de qualité et à une reconnaissance de leur engagement.

Identifier les enjeux d'éducation

35 Au regard de la perspective globale de société exprimée par les Francas, trois enjeux d'éducation se dégagent :

- un enjeu pour le vivre et l'agir ensemble, en considérant que chacun.e est tout autant citoyen.ne du monde qu'acteur ou actrice de la vie locale, nationale et européenne.
- un enjeu pour l'humanité, celui de faire vivre et partager les valeurs de paix, de liberté, d'égalité, de solidarité, de laïcité, d'humanisme
- un enjeu pour le développement de la personne, son épanouissement et son émancipation.

40 Les enfants, les adolescent.es et les jeunes sont souvent considérés comme des individus auxquels il faut tout apprendre. Pourtant, ils et elles sont également porteurs de savoirs, de cultures, d'expertises d'usage sur leur propre vie, sur la vie de leur rue, de leur quartier, de leur commune et des espaces éducatifs qu'ils fréquentent. En outre, ils contribuent aussi à l'éducation des autres, dont leurs pairs. Ces potentiels constituent des points d'appui à des démarches d'expression des enfants et des adolescent.es sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action et à la mise en œuvre de l'action éducative. Ils doivent être considérés comme des leviers incontournables par les éducateurs.

Dans un monde complexe et mouvant, il est impératif de reconsidérer les connaissances, les savoir-faire, les compétences qui seront nécessaires aux jeunes générations pour connaître, comprendre et inventer le monde de demain.

5 Avec le développement du numérique et l'accroissement des flux d'informations, la trajectoire qui mène aux connaissances se complexifie, les modes d'apprentissage et de transmission se diversifient. De nouvelles compétences se développent.

10 Pour les Francas, permettre l'émancipation c'est s'attacher à former des esprits libres capables de penser et de juger par eux-mêmes, capables de se libérer de dépendances morales et de préjugés, capables d'écouter, d'analyser, de débattre et d'agir dans des espaces démocratiques et par des dynamiques participatives. Dans cette perspective, l'action éducative, ensemble d'actions volontaires, conçues et finalisées sur tous les temps de la vie, doit répondre aux enjeux éducatifs contemporains et permettre aux enfants et aux adolescent.es, dans le cadre de parcours éducatifs riches et choisis, de :

- 15 - se comprendre eux-mêmes, comprendre et respecter les autres, s'enrichir de la dimension collective, interculturelle et intergénérationnelle
- apprendre à apprendre, à créer de la connaissance, à dissocier les savoirs des croyances
- 20 - développer un esprit critique et le sens de l'investigation, apprendre à penser par soi-même, à argumenter ses choix, à développer des habiletés de penser
- apprendre à s'approprier un territoire et en explorer de nouveaux, à pouvoir poser des repères dans un environnement inconnu, à se situer et agir du plus local au plus global ;
- comprendre le monde et les sociétés contemporaines, leur complexité et les principaux mécanismes politiques, sociaux, économiques et culturels qui les régissent ;
- 25 - se projeter dans l'avenir, imaginer demain, apprendre à être et à devenir, rêver tant individuellement que collectivement
- développer leurs sensibilités, leurs émotions et leurs sens, leur créativité et leur imaginaire, le plaisir de penser, de découvrir et d'agir seul ou avec d'autres, même dans l'effort
- 30 - vivre des situations diversifiées et réfléchir sur ses expériences.

Cela implique, de la part des adultes éducateurs, de mieux :

- 35 - prendre en compte l'ensemble des dimensions (cognitive, psychomotrice, affective, intellectuelle, etc.) qui concourent au développement harmonieux, au bien-être des enfants et des adolescent.es et à leur épanouissement,
- considérer les enfants et les adolescent.es comme des porteurs de savoirs, de cultures, d'expertises d'usage et des contributeurs à l'éducation des autres, dont leurs pairs,
- 40 - adopter de nouvelles postures pour être davantage des partageurs de valeurs, des médiateurs de connaissances, des accompagnateurs d'initiatives et des mobilisateurs d'envies
- donner aux enfants et aux adolescent.es des temps à vivre, à échanger, à partager, car l'éducation s'inscrit dans la durée et le temps est une donnée éducative.

45 ***S'engager pour un écosystème d'éducation respectueux de chaque enfant et adolescent.e et transformateur de leurs conditions de vie, d'éducation et d'action***

Pour une analyse continue des influences subies par les enfants et les adolescent.es

50

Au regard de leur définition de l'éducation, les Francas constatent que chaque individu dispose d'une matière éducatrice singulière constituée de toutes les influences, volontaires et involontaires, qui émanent de sa vie et de ses environnements sociaux, économiques, spatiaux, culturels, numériques et politiques.

C'est dire l'importance que revêt pour tous la capacité à traiter les influences dont il est le récepteur ! Ce processus est complexe, il s'inscrit dans le temps long du cheminement éducatif. Il va permettre de fixer les ambitions d'un écosystème d'éducation qui concrétise prioritairement l'éducabilité de tous et toutes et s'attache à permettre à tous les enfants et les adolescent.es d'accéder à des ressources éducatives, sociales et culturelles.

Les coéducateurs ont pour mission d'accompagner ce processus en analysant, avec les enfants et les adolescent.es, les influences qui s'exercent sur eux. Accompagner ce processus nécessite de placer à parité d'estime tous les membres de la communauté éducative et de se doter de références communes, en partant de la Convention internationale des droits de l'enfant, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, du cadre européen des compétences clés et des 17 objectifs du développement durable.

Pour une politique publique de l'éducation

L'État, les collectivités territoriales et les intercommunalités jouent un rôle majeur en matière éducative. Il est nécessaire d'articuler dans chaque territoire le service public national d'éducation et le service public local d'éducation pour sortir du dualisme entre une stratégie de l'État et des stratégies des collectivités territoriales. Le service public national d'éducation s'incarne au plan local par l'action des écoles, des collèges et des lycées, au plus près des enfants et des adolescent.es.

Les Francas réaffirment le rôle d'impulsion, d'encadrement, de régulation et de financement de l'État dans l'éducation sur l'ensemble du territoire national, en articulation avec l'échelon européen. De la même façon, ils affirment la responsabilité des collectivités territoriales dans le domaine de l'éducation, notamment à travers le développement de politiques éducatives et enfance-jeunesse, de services publics d'éducation partenaires des associations éducatives.

Enfin, ils considèrent l'échelle départementale, par sa proximité, comme un échelon pertinent de concertation et d'articulation des différentes politiques publiques d'impulsion de l'action éducative locale : politiques publiques de l'État, de la caisse d'allocations familiales et du conseil départemental. Cette échelle doit constituer de plus un niveau de concertation et de partenariat entre les pouvoirs publics et les fédérations d'éducation populaire.

Pour des projets locaux d'éducation structurant des actions éducatives et des interventions publiques au plan local

Les Francas considèrent que la définition et la mise en œuvre de projets locaux d'éducation permettra de traduire la double ambition de mobiliser et animer l'écosystème éducatif et d'intégrer l'ensemble des interventions publiques qui contribuent à sa structuration. Cette double ambition vise à garantir une cohérence et une complémentarité éducatives, notamment en articulant projet d'école et d'établissement et projets des espaces des temps de loisirs dont le centre de loisirs éducatif.

Les projets locaux d'éducation doivent permettre de définir les missions et les moyens du service public local d'éducation.

Les Francas identifient cinq axes devant être pris en compte afin de garantir la qualité de ces projets locaux d'éducation :

- l'animation de la mobilisation des acteurs éducatifs locaux, des parents et des citoyen.nes
- la définition d'une gouvernance partagée entre élu.es, associations, acteurs éducatifs, parents et citoyen.nes pour assurer le développement du projet à long terme

- le développement et l'animation d'espaces de participation d'enfants et d'adolescent.es intégrant la prise en compte des expressions et des suggestions qui y sont formulées
- le développement d'espaces éducatifs, dont l'école et le centre de loisirs, où se mettent en vie des pratiques éducatives de qualité
- 5 - la formation des décideurs publics et associatifs, des acteurs éducatifs et tout particulièrement des professionnel.les de l'action éducative.

Pour une diversité d'espaces éducatifs répondant aux besoins éducatifs sociaux et culturels

10

En tant qu'institution de la République, l'École doit former des citoyen.nes. Les autres espaces éducatifs parties prenantes du service public local d'éducation partagent cette mission. Tous doivent animer cet apprentissage dans le respect de leur spécificité, en mettant en actes la citoyenneté des enfants et des adolescent.es, en les associant à ce qui leur est proposé d'apprendre, de vivre et en intégrant et prenant en compte les connaissances, les compétences et la culture dont elles et ils sont porteurs.

15

L'École de la République et les espaces de loisirs éducatifs, notamment le centre de loisirs éducatif, doivent s'attacher à combattre les inégalités sociales et culturelles et leurs conséquences cognitives, affectives et physiques.

20

Les espaces éducatifs permettent à chacun.e, dès son plus jeune âge, et tout au long de sa vie d'acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir devenir qui contribuent à son développement physique, physiologique et intellectuel. Ils favorisent le partage, l'agencement et l'agrégation de tous les types de savoirs, des savoirs académiques aux savoirs d'usage et la capacité d'apprendre par soi-même et avec les autres. La conjugaison de ces savoirs donne des compétences pour agir dans son environnement proche et lointain. Les espaces éducatifs permettent également l'intégration de tous et toutes dans la société, parce qu'ils s'attachent à porter une égale attention à tous et une attention particulière à celles et ceux qui ont moins.

25

30

Pour un centre de loisirs éducatif, pivot du temps libre des enfants et des adolescent.es

Le centre de loisirs, deuxième structure d'accueil éducatif des enfants après l'école, constitue un élément structurant des politiques éducatives locales. Sa fonction sur un territoire est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Accueillant les enfants sur les temps péri et extrascolaires, le centre de loisirs éducatif est, pour les Francas, un acteur majeur dans la construction de la cohérence et de la complémentarité éducatives territoriales. Inscrit dans l'animation socioéducative, il développe des missions d'accueil, d'activités, d'information, d'orientation et de participation des enfants et des adolescent.es. Il accompagne le développement de projets d'enfants et d'adolescent.es, favorise l'éducation aux territoires et leur implication dans la vie locale.

35

40

Par son succès, le centre de loisirs s'est institutionnalisé. Pour autant, il convient de continuer à innover pour son développement éducatif et pédagogique. De plus, il importe, aux côtés du centre de loisirs, de développer de nouvelles formes d'accueil pour concerner tous les enfants et les adolescent.es, répondre à leurs besoins sociaux, éducatifs et culturels. C'est pourquoi les Francas revendiquent la reconnaissance par les pouvoirs publics de la portée éducative de ces espaces et la mise en place de politiques publiques nationales et territoriales de développement des espaces éducatifs de loisirs qui permettent à tous les enfants et adolescent.es de vivre des temps de loisirs riches et diversifiés.

45

50

Pour une multiplicité d'acteurs et actrices éducatifs

Les acteurs et actrices éducatifs sont multiples :

- par leur champ d'intervention scolaire, socioéducatif, social, culturel, sportif, socioculturel, etc.
- par leur mission d'enseignement, d'animation, d'accompagnement social, de médiation culturelle, etc.
- 5 - par leur fonction d'enseignant.e, d'animateur ou animatrice, d'assistant.e social.e, d'éducateur spécialisé, de responsable pédagogique, de coordonateur de Projet éducatif territorial, etc.
- par leur statut de salarié.e, de volontaire, de bénévole, de fonctionnaire, etc.

10 Pour les Francas, cette diversité et complémentarité fait la richesse de l'écosystème éducatif et il faut la promouvoir et l'amplifier pour que l'action éducative ne soit pas l'objet de la seule intervention d'expert.es professionnel.les.

15 De plus, il existe une interaction de fait entre les projets des espaces éducatifs et entre les acteurs et actrices de la communauté éducative⁵ qui les façonnent et y agissent. Ces relations sont souvent vécues sur le mode d'une interdépendance subie. Installer une interdépendance choisie, génératrice de complémentarités éducatives, passe par la définition d'analyses, d'ambitions, d'objectifs partagés et simultanément l'explicitation pour chacun des espaces éducatifs, des singularités de son projet. Cette démarche contribue à la mise en actes d'alliances éducatives respectueuses des rôles de chaque espace et acteur éducatif.

20

Pour une contribution affirmée et soutenue de l'éducation populaire

25 Le projet d'éducation populaire est, depuis sa création, un acteur de transformation sociale, en accompagnant l'émancipation individuelle et collective des citoyen.nes, enfants et adolescent.es compris. Le contexte de société et les nouvelles formes d'expression, de revendications, d'échanges et d'information liées à l'essor du numérique affirment et renforcent le besoin d'éducation populaire.

30 Pour les Francas, l'éducation populaire est indispensable dans tout écosystème éducatif, qu'elle nourrit et qui la nourrit. Il est donc nécessaire d'impulser et d'animer des espaces d'échanges pour permettre aux parents et aux citoyen.nes, porteurs d'une expertise d'usage, de s'approprier les questions sociétales et les questions d'éducation aux différents échelons territoriaux. Considérant depuis toujours que l'éducation est l'affaire de tous, ils promeuvent de nouvelles formes d'organisation, de mobilisation, de participation et d'engagement pour inventer, expérimenter et contribuer à enrichir l'action éducative locale.

35

Les Francas sont également porteurs d'éducation populaire dans leurs démarches avec les enfants et les adolescent.es. Les pédagogies qu'ils mettent en œuvre dans les temps de loisirs contribuent autant à permettre aux enfants et aux adolescent.es de se construire un regard critique sur la société qu'à l'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de compétences.

40

45 Le rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire est essentiel. L'éducation populaire étant dorénavant une compétence partagée⁶, les Francas agissent pour que l'action publique respecte plus encore ce rôle, facilite leur action et l'initiative citoyenne au sein ou à partir de ces associations.

⁵ Le Code de l'éducation définit la communauté éducative : « Dans chaque école, collège ou lycée, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions.

Elle réunit les personnels des écoles et établissements, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux, associés au service public de l'éducation. »

⁶ Cf. loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), art. L.1111-4 CGCT.

5 Les Francas réaffirment leur attachement à la vie associative comme l'un des espaces d'implication citoyenne favorisant la prise de responsabilité, l'échange de points de vue, les constructions collectives, l'agir ensemble, la formation et l'émancipation des citoyen.nes. Les associations ne peuvent pas être considérées uniquement comme des opérateurs des pouvoirs publics. Elles sont des lieux de rassemblement aptes à créer du dialogue, des propositions, de l'action, de la revendication et doivent être reconnues comme telles. Les Francas revendiquent que la convention d'objectifs et de moyens et la subvention constituent les leviers d'un partenariat de projet entre les pouvoirs publics et les associations.

10 Les Francas, en tant que mouvement d'éducation populaire, promeuvent la place des enfants et des adolescent.es dans la société et contribuent à leur éducation par l'action éducative dans le cadre d'une perspective globale de société. Ils agissent en activant plusieurs leviers, leur « vision transformatrice », leur « résistance créatrice », et
15 l'« expérimentation anticipatrice »⁷.

⁷ Les trois expressions sont de Patrick Viveret.

II. DES ORIENTATIONS POUR L'ACTION ÉDUCATIVE LOCALE

5

10 Pour les Francas, l'action éducative locale regroupe l'ensemble des initiatives publiques, associatives et citoyennes prises sur un territoire donné en direction des enfants et des adolescent.es.

15 C'est là où vivent les enfants et les adolescent.es, au plan local, que doit se mesurer la qualité de l'action éducative et son impact sur leur développement, leur épanouissement, leur émancipation et leur bien-être.

Le développement de l'action éducative participe par ailleurs au développement des territoires.

20 Les Francas proposent **quatre orientations** pour contribuer à l'action éducative locale :

- Accueillir tous les enfants, les adolescent.es et les jeunes sur leurs territoires
- Partager les enjeux éducatifs actuels
- Faire évoluer les cadres éducatifs
- Encourager l'engagement et mobiliser les citoyen.nes, les parents, les acteurs locaux

25 dans l'action éducative

Ces **quatre orientations** sont ensuite déclinées en **dix-neuf priorités**.

30 Les Francas, qui agissent quotidiennement pour l'action éducative sur l'ensemble du territoire dans une dynamique partenariale, destinent ces propositions aux acteurs éducatifs locaux, aux citoyen.nes et aux militant.es de l'enfance et de l'éducation, pour contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescent.es par l'éducation et l'action éducative.

35 *Il appartient aux Francas de faire valoir auprès des acteurs éducatifs locaux leurs positionnements politiques et de les inviter à se saisir, avec eux, de ces propositions pour l'action éducative locale. La stratégie fédérale de mise en œuvre du projet aura pour sa part à déterminer les priorités de réflexion et d'action des Francas pour les différents niveaux de l'organisation.*

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS, LES ADOLESCENT.ES ET LES JEUNES SUR LEURS TERRITOIRES

5 **Les Francas constatent**, 30 ans après la ratification de la Convention internationale des
droits de l'enfant (CIDE) par la France, que de nombreuses atteintes sont portées aux droits
des enfants. La dégradation des conditions de vie de familles, l'accroissement des précarités
et de la pauvreté, la fermeture de services publics et de services de proximité, la
désertification de territoires ont des conséquences fortes sur les conditions de vie,
10 d'éducation et d'action des enfants, des adolescent.es et des jeunes. Or, le système scolaire
peine à réduire les inégalités – voire les renforce – et l'accès aux espaces et activités de
loisirs éducatifs reste inégal en fonction des territoires, ce qui contribue à accentuer
davantage les inégalités.

15 Les modèles familiaux se diversifient, la structuration de la famille éclate et se recompose.
Les formes et les rythmes de travail se modifient et se précarisent. De nouvelles formes de
mobilités, subies ou choisies, apparaissent. Les enfants restent largement tributaires d'une
organisation des temps sociaux faite au regard des modes de vie des adultes. Cela dans un
contexte de fermeture des services publics qui pose la question de l'accueil éducatif de
20 proximité. L'entrée au collège, qui constitue un des marqueurs forts de l'entrée dans le
monde des adolescent.es, s'avère pour beaucoup une véritable rupture temporelle, culturelle
et amicale et parfois territoriale. Le lycée accentue souvent ces ruptures.

De plus, les territoires de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent.es se
multiplient et sont tout autant géographiques que numériques. Le territoire internet nécessite
25 d'y penser l'accueil et l'action éducative.

Depuis quelques années, du fait de violences physiques ou symboliques et des
discriminations, l'environnement est de plus en plus anxiogène pour les enfants, les
adolescent.es et les jeunes. Il en est de même pour les adultes et la société qui multiplie
30 les modalités de surveillance physique ou numérique des enfants, des adolescent.es et des
jeunes et contraignent leur liberté. Par ailleurs, la société de consommation et sa
dématérialisation les instrumentalisent de manière croissante et contribuent à marchandiser
leur image. Elles ont de plus des incidences sur leur santé.

Enfin, la présence croissante d'enfants sans domicile et de mineurs non accompagnés pose
35 de façon aigüe la question de leur protection, de leur accueil et du respect de leurs droits.

Pour faire face à ces évolutions, les politiques publiques mises en œuvre privilégient le plus
souvent une logique de réparation ou de répression. Elles se développent comme des
réponses fragmentaires et juxtaposées selon les âges, les territoires ou les situations. Ces
40 dernières années ont montré en particulier que les pouvoirs publics se renvoyaient la
responsabilité de la protection des mineurs en situation de migration.

Les Francas portent une approche globale de l'enfant, de la naissance à dix-huit ans, et
appellent à agir sur les conditions de vie d'éducation et d'action des enfants et des
45 adolescent.es dans une visée émancipatrice.

Ils promeuvent une meilleure prise en compte des besoins éducatifs, sociaux, culturels,
économiques de la petite enfance à l'adolescence, aux différents échelons territoriaux, tout
autant que le respect de leurs rythmes de vie. Ils s'engagent à construire, avec d'autres, une
50 approche globale et transversale des politiques de l'enfance qui allie protection, prestation et
participation. Ils promeuvent le droit aux loisirs éducatifs pour tous et se mobilisent pour une
action éducative de qualité.

Les Francas promeuvent une prise en compte de chaque enfant dans sa singularité qui
garantisse les conditions de développement, d'épanouissement et de bien-être de tous les
55 enfants et les adolescent.es.

Ils revendiquent la prise en compte de tous les enfants de la naissance à dix-huit ans dans
toutes les politiques publiques et à tous les échelons du territoire. Pour cela, ils proposent

l'inscription systématique d'une « clause enfance » dans les nouvelles lois et le renforcement de l'interministérialité vers une politique publique nationale.

Ils appellent également à une plus grande synergie des acteurs, à une plus forte co-construction des politiques de l'enfance des collectivités territoriales et à une meilleure articulation entre leurs différents échelons.

Les Francas rappellent l'obligation des pouvoirs publics d'accueillir en France les enfants migrants, seuls ou avec leurs familles, en droit et en dignité, de façon chaleureuse, solidaire, confiante et apaisée. Ils revendiquent que la présomption de minorité bénéficie en premier lieu au jeune et s'opposent à la mise en place de toute forme de test biologique et au fichier biométrique.

Les Francas revendiquent, pour chaque enfant et chaque adolescent.e présent sur le territoire, l'exercice effectif de ses droits de protection, de participation et de prestation. Ceci implique de considérer les enfants et les adolescent.es comme acteurs et actrices de leur territoire, de leur vie et de leur éducation. Pour mieux tenir compte de leurs besoins, pour organiser l'espace public et les temporalités, la société doit les associer à la vie et au développement du territoire, à la construction de la cité et au fonctionnement des espaces éducatifs.

Les Francas promeuvent une mixité des publics dans les espaces éducatifs par une plus forte prise en compte des enfants et des adolescent.es à besoins particuliers, ainsi que par une plus grande accessibilité de tous les enfants et les adolescent.es aux activités de loisirs et aux structures d'accueil.

Les Francas soutiennent, aux côtés de l'école publique, le développement de structures d'accueil collectif à tous les âges, de la petite enfance à l'adolescence, et souhaitent qu'une attention singulière soit portée aux adolescent.es dès leur entrée au collège, sur les territoires et dans les espaces éducatifs.

Les Francas revendiquent le droit pour tous les jeunes à construire leur parcours, à vivre dignement et à trouver leur place et jouer leur rôle dans la cité. Ceci suppose de leur permettre de s'insérer durablement par la formation, de voir leurs ressources garanties, de faciliter leur intégration culturelle, sociale et professionnelle et d'être reconnus comme acteurs du changement.

Les Francas dénoncent les conditions de vie indignes et précaires d'un nombre croissant de mineurs. Ils s'insurgent contre la rétention des mineur.es, accompagné.es ou non. **Ils défendent** le maintien de « l'excuse de minorité » pour les moins de seize ans⁸ et militent pour le maintien et le développement systématique de mesures éducatives alternatives à l'incarcération.

Pour accueillir les enfants, les adolescents, les jeunes sur leurs territoires, les Francas formulent cinq priorités pour l'action éducative locale

- Construire avec les décideurs et les acteurs et actrices de l'éducation une approche globale de l'enfance
- Faire de la Convention internationale des droits de l'enfant un cadre de référence pour tous les projets éducatifs et toutes les politiques publiques
- Mieux appréhender, avec les enfants et les adolescent.es, leurs conditions de vie, d'éducation et d'action et les besoins éducatifs, sociaux et culturels qui en découlent
- Étendre les projets locaux d'éducation de la petite enfance à la jeunesse
- Développer des espaces d'expression des enfants et des adolescent.es et ouvrir des espaces de dialogue entre eux et les décideurs, les acteurs de l'éducation, les citoyen.nes.

⁸ En conformité avec l'ordonnance du 2 février 1945.

PARTAGER LES ENJEUX ÉDUCATIFS ACTUELS

5 **Les Francas constatent** que les évolutions économiques, sociales et culturelles impactent
fortement les comportements et les attitudes des individus quel que soit leur âge, tout
comme la façon d'appréhender l'éducation, l'action éducative et le rapport au temps libre et
aux loisirs. La société de consommation impose un modèle dominant qui renforce la
10 concurrence, la compétition, l'élitisme et promeut la seule réussite individuelle, portant
préjudice à l'inclusion du plus grand nombre dans la société. Elle transforme également les
formes d'accès à la culture alors même qu'une grande partie des enfants et des
adolescent.es restent éloignés des activités culturelles non commerciales ou lucratives. Les
technologies du numérique, et aujourd'hui notamment le développement de l'intelligence
15 artificielle et la multiplication des écrans, modifient les relations sociales et intrafamiliales
et les rapports à soi, au privé, à l'espace, au temps, aux savoirs, ce qui a des répercussions sur
la vie des enfants, des adolescent.es et de leurs parents. Ils peuvent, en outre, perturber le
développement des enfants, dès leur plus jeune âge. La persistance de conflits, le contexte
de crises, le manque de perspectives partagées, continuent à altérer le lien social, le vivre
ensemble, et influencent les relations entre les enfants et entre les enfants et les adultes.
20 L'urgence climatique et environnementale est fortement perçue par les jeunes générations,
inquiètes de leur possibilité même d'avoir un avenir. Le développement des migrations dans
le monde transforme le rapport aux autres, favorise la rencontre interculturelle, et
s'accompagne paradoxalement d'une difficulté d'accès à la mobilité de pans entiers de la
population en France, notamment parmi les jeunes.

25 L'ensemble de ces transformations a des conséquences sur les processus éducatifs.
L'injonction de l'instantané et de l'immédiateté introduite par la société du numérique fragilise
par exemple les processus éducatifs qui nécessitent un temps long, et peut amener à
inventer une action éducative pour apprendre la patience, la persévérance et la frustration de
l'attente. De même, l'apparente aisance des adolescent.es et des jeunes sur les réseaux
30 sociaux ou le web n'est pas nécessairement incompatible avec une difficulté à utiliser les
outils numériques dans le cadre de démarches de type administratif. Il est donc impératif de
permettre aux enfants et aux adolescent.es de mieux appréhender leur environnement
numérique, notamment en comprenant et en maîtrisant les instruments numériques qu'ils
utilisent chaque jour et les logiques algorithmiques contenues dans ces instruments.
35 L'urgence climatique et environnementale nécessite pour sa part d'entendre la parole forte
des enfants et des adolescent.es sur ces questions et de développer une action éducative à
l'environnement et à la transition écologique.

40 Pour mobiliser une société éducatrice, les Francas agissent pour partager les enjeux
éducatifs actuels avec les pouvoirs publics, la société civile organisée, les acteurs éducatifs,
les parents, les citoyen.nes et les enfants, les adolescent.es et les jeunes. Ils **affirment** que
les enjeux éducatifs et l'action éducative s'inscrivent dans une perspective partagée de
société.

45 Les Francas **promouvent**, dans le temps de loisirs, des démarches pédagogiques
d'éducation populaire basées sur une approche ludique, des cadres collectifs, l'éducation par
les pairs et la coopération. En centres de loisirs, ces démarches peuvent avoir pour finalité la
découverte, l'initiation ou l'approfondissement des activités pratiquées. Chaque démarche
pédagogique articule à la fois un ensemble de situations de vie et d'activités proposées à un
50 groupe d'enfants et les processus qui permettront à ce groupe d'enfants de contribuer à
l'évolution de ces situations. En se combinant, ces situations et les processus contribuent à
créer les influences volontaires appropriables par les enfants qui constituent le groupe.
Les Francas sont attentifs à construire des démarches pédagogiques adaptées aux publics
accueillis, aux environnements d'exercice et à leur matérialité, à la temporalité. Ils
55 s'attachent à créer les conditions de la participation des enfants et des adolescent.es à la

démarche : construction des finalités du projet, élaboration des règles, recherche des moyens et des ressources pour réaliser le projet (matériels, humains, financiers, etc.). Ils mettent en place un temps d'analyse des situations vécues, avec les enfants et les adolescents, processus d'explicitation des savoirs acquis et accompagnent les enfants et les adolescents à témoigner, à valoriser les projets vers le plus grand nombre : les autres enfants, les parents, les habitant.es, les citoyen.nes.

Les Francas promeuvent une action éducative qui contribue à la construction de la citoyenneté et à l'émancipation des enfants et des adolescent.es à travers des parcours riches et diversifiés qui :

- transmettent et font vivre les valeurs (liberté, égalité, fraternité) et les principes (indivisible, laïque et sociale) qui constituent le socle de la République ainsi que les valeurs d'humanisme, de paix et de solidarité qui contribuent à la construction du vivre ensemble
- luttent contre toutes les formes de discriminations et d'exclusion
- luttent contre les stéréotypes de sexe et de genre, éduquent à l'égalité filles-garçons et à la sexualité.
- permettent aux enfants et aux adolescent.es de s'ouvrir à la complexité du monde, du plus local au plus global, par le développement d'éducatifs relatives à la démocratie, à l'altérité, à la solidarité et au développement partagé, à l'économie, à la consommation, à l'environnement...
- développent l'éducation à l'autonomie et à la mobilité pour mieux apprendre à se déplacer, s'approprier le territoire et en explorer de nouveaux, pouvoir poser des repères dans un environnement nouveau ou inconnu
- développent l'éducation à l'image et aux médias, au sens critique, à la compréhension des mécanismes de diffusion et d'appropriation de l'information à travers les médias
- s'emparent du numérique dans tous les domaines concernés, technologique, économique, légal écologique et social
- permettent de s'approprier un environnement culturel – dans les domaines des arts et du patrimoine, de la culture numérique, de la culture scientifique et technique - et partant de là, de construire d'autres représentations, connaissances et savoir-faire.

Les Francas revendiquent :

- que chaque enfant et adolescent.e puisse bénéficier de parcours éducatifs riches et variés, grâce à une diversité de contenus mais également une diversité de démarches pédagogiques et d'acteurs
- une prise en compte et un partage des enjeux éducatifs par le plus grand nombre, à chaque échelle de territoire. Cette démarche est indispensable à la qualité même de l'action éducative.

Les Francas appellent, en fonction de l'âge, à une attention particulière quant à l'usage disproportionné des écrans et des technologies du numérique. **Ils revendiquent** que les données personnelles des mineurs soient protégées.

Pour partager les enjeux éducatifs actuels, les Francas formulent quatre priorités pour l'action éducative locale

- Faire vivre les valeurs (liberté, égalité, fraternité) et les principes (démocratique, indivisible, laïque et sociale) de la République dans l'action éducative locale.
- Favoriser, à chaque échelle de territoire, le partage des enjeux éducatifs par le plus grand nombre
- Diversifier, dans les espaces éducatifs, les situations données à vivre aux enfants et aux adolescent.es, les pratiques éducatives, les démarches pédagogiques et les formes d'apprentissage
- Inscrire de manière transversale dans les projets locaux d'éducation les enjeux du développement durable et du numérique.

FAIRE ÉVOLUER LES CADRES ÉDUCATIFS

5 Pour les Francas, faire évoluer les cadres éducatifs, c'est agir sur les politiques publiques, accompagner les projets et les espaces éducatifs, faire vivre des alliances éducatives.

10 **Les Francas constatent** que des politiques publiques éducatives sont mises en œuvre à différents échelons territoriaux. Une responsabilité accrue a été confiée par la loi aux collectivités locales à travers le projet éducatif territorial, même si celui-ci fait moins référence sur les territoires et a été très souvent réduit à une juxtaposition d'initiatives, de dispositifs et à un programme d'activités. Dans le même temps, une évolution dans les modes de pilotages et les fondements de l'initiative publique nationale invite plus fortement à l'initiative territoriale.

15 La réorganisation des services de l'État, au plan national et territorial, par l'intégration des services de la Jeunesse au sein de ceux de l'Éducation nationale, va influencer les modalités de conduite des politiques éducatives, de jeunesse, d'éducation populaire et du temps libre.

20 Les Francas observent une accentuation des inégalités territoriales en matière d'équipement, de choix de politiques publiques et d'action éducative locale et de financements : certains territoires, ruraux comme urbains ou périurbains, disposent d'un potentiel élargi alors que pour d'autres l'offre se réduit : désertification rurale des services publics d'éducation par exemple, par fermetures d'écoles ou de centres de loisirs. Alors qu'il existe encore des territoires sans aucune école publique accessible, apparaissent, sur les territoires, des écoles qui se posent en concurrence pédagogique avec l'école publique et agissent le plus souvent en vase clos. Le risque est celui d'un manque de cohérence entre les politiques publiques d'Éducation nationale et territoriales et un accroissement des inégalités de traitement des questions éducatives entre territoires et à l'échelle nationale.

30 Les projets et les espaces éducatifs dédiés aux temps de loisirs⁹ se sont multipliés, diversifiés et sont répartis de façon non homogène sur les territoires. Certains, notamment les centres de loisirs, tendent à s'institutionnaliser et à s'uniformiser, parfois au détriment des réels besoins.

35 Les projets des espaces éducatifs scolaires ou de loisirs sont souvent cloisonnés. Pourtant, l'omniprésence du numérique dans la vie de l'enfant et de l'adolescent.e engendre une porosité de plus en plus importante entre les temps et les espaces éducatifs.

40 La société civile, et tout particulièrement les associations de jeunesse et d'éducation populaire, prennent une large place dans l'action éducative locale tant sur le plan de la réflexion que de l'action. Elles sont des espaces de ressources et d'innovation permanents que les pouvoirs publics devraient davantage reconnaître et solliciter. Pourtant, la baisse des subventions de fonctionnement et d'action, le recours croissant à la commande publique, aux appels d'offre, à la mise en marché de l'action éducative, instrumentalisent les associations ou les réduisent à être des prestataires de service, nuisent à la mise en cohérence de leurs projets éducatifs et encouragent une approche moins-disante de l'action éducative.

50 Les Francas **promeuvent** une approche territoriale de l'action éducative qui nécessite une gouvernance locale et nationale harmonieuse et pérenne articulant contribution publique nationale et contribution publique locale à l'éducation, contribution des institutions éducatives et contribution des familles, contribution de l'action publique et contribution de la société civile dont les associations, et en particulier celles de jeunesse et d'éducation populaire. Cette approche territoriale implique de reconnaître les établissements d'accueil du jeune

⁹ Projet éducatif et pédagogique du centre de loisirs, projet social, éducatif et pédagogique de l'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

enfant et les centres de loisirs comme des espaces éducatifs collectifs qui valorisent les compétences des enfants, de la petite enfance à l'adolescence.

À ce titre les Francas **appellent** les acteurs éducatifs à :

- 5 - travailler à la convergence et la complémentarité des actions éducatives
- accompagner le développement qualitatif des projets des espaces éducatifs.

Les Francas **revendiquent** :

- 10 - une action publique plus volontariste en matière d'éducation à chaque échelle de territoire et une action publique régulatrice pour que l'éducation ne soit pas soumise aux lois du marché
- la reconnaissance des projets éducatifs territoriaux comme base de toute politique éducative locale et de l'accueil de loisirs comme pivot d'un service public local d'accueil éducatif des enfants sur leur temps libre
- 15 - l'impulsion – pour aller plus loin – de projets locaux d'éducation, clés de voûte de l'action éducative locale, poursuivant cinq priorités : la mobilisation des acteurs éducatifs locaux et des citoyen.nes, la construction d'une gouvernance partagée, la participation des enfants et des adolescent.es, le développement d'espaces éducatifs de qualité et la formation de tous les acteurs éducatifs
- 20 - la définition et la reconnaissance d'un service public local d'éducation associant les collectivités locales, les institutions, les associations – tout particulièrement celles de jeunesse et d'éducation populaire – et les citoyen.nes
- l'accueil éducatif de tous les enfants et adolescent.es sur tous les territoires et le renforcement de l'accessibilité de ceux les plus en précarité et de ceux ayant des besoins particuliers
- 25 - le soutien aux initiatives associatives et citoyennes en matière éducative
- le renforcement de la qualité du bâti et de l'aménagement des espaces éducatifs.

30 Et **les Francas revendiquent** une action publique volontariste de développement d'écoles publiques et de centres de loisirs éducatifs de proximité et pérenne sur tous les territoires. Ils revendiquent une évolution de la réglementation des accueils de loisirs permettant de créer des activités hors les murs au plus près des enfants éloignés des loisirs.

35 **Pour faire évoluer les cadres éducatifs, les Francas formulent cinq priorités pour l'action éducative locale**

- Élaborer, mettre en œuvre, évaluer des démarches de projets locaux d'éducation
- 40 - Diversifier les formes d'accueil et les espaces éducatifs pendant les temps de loisirs, dans ou hors les murs, matériels ou immatériels, avec ou sans nuitées
- Développer les alliances et les coopérations entre espaces et acteurs éducatifs, entre politiques publiques, entre pouvoirs publics et associations à l'échelle territoriale
- Déployer des propositions éducatives faisant le lien entre temps scolaire et temps de loisirs et entre espaces de loisirs éducatifs, sportifs et culturels
- 45 - Articuler les politiques éducatives communales et les politiques éducatives intercommunales avec les politiques publiques départementales, régionales et nationales.

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT ET MOBILISER LES CITOYEN.NES, LES PARENTS, LES ACTEURS LOCAUX DANS L'ACTION ÉDUCATIVE

- 5 **Les Francas constatent** qu'en matière d'éducation et d'enfance, la place accordée aux professionnel.les et aux expert.es occulte souvent l'analyse des citoyen.nes. Ces questions d'intérêt général ne sont pas suffisamment posées et partagées dans le débat public. Une grande diversité de personnes est concernée par l'action éducative (parents, enseignant.es, animateurs, éducateurs.trices, intervenant.es, travailleurs sociaux, élu.es, etc.) dont certain.es impliqué.es à différents titres (bénévoles, volontaires, professionnel.les).
- 10 Pourtant, les initiatives éducatives recourant à l'engagement des citoyen.nes restent trop souvent et trop exclusivement centrées sur les questions scolaires et parascolaires. Même en ce qui concerne l'école, l'engagement pour la promotion de l'école publique s'affaiblit. Les causes d'engagement ont évolué ainsi que les formes de l'engagement (plus ciblé, plus ponctuel, plus volatil).
- 15 Le débat sur l'enfance et l'éducation dans notre pays suscite des postures prosélytes et radicalisées. Les Francas sont vigilants face aux tentatives d'instrumentalisation des enfants au nom de visions partisans d'adultes comme l'ont montré plusieurs mobilisations citoyennes au nom d'un usage abusif de la notion d'« intérêt supérieur de l'enfant ».
- 20 Ce qui met en mouvement les acteurs éducatifs, c'est leur préoccupation commune de l'avenir des enfants et de leur réussite. Leur contribution et leur engagement éducatifs sont pourtant fréquemment contestés :
- les parents et les familles ne sont pas suffisamment considérés comme des membres de la communauté éducative
 - 25 - les enseignant.es sont confronté.es aux aspirations et aux inquiétudes de la société
 - les professionnel.les de l'animation sont en quête d'une reconnaissance de leur contribution éducative
 - les jeunes engagés dans l'action éducative par l'animation volontaire ne sont pas toujours légitimés dans l'environnement éducatif.
- 30 L'évolution des besoins sociaux, éducatifs et culturels des enfants et des adolescent.es suppose d'interroger régulièrement les compétences nécessaires aux acteurs de la communauté éducative pour agir et intervenir ensemble. Mais le cloisonnement des filières de formation et celui des pratiques des professionnel.les de l'enfance, de l'éducation et de l'animation constituent un frein. La formation continue de ces mêmes acteurs reste
- 35 insuffisamment mobilisée au regard des évolutions à l'œuvre. La généralisation progressive des politiques éducatives locales génère des besoins croissants de professionnalisation du secteur de l'action socio-éducative, à différents niveaux de responsabilité (animation, coordination et direction).
- 40 Les Francas considèrent que c'est au plan local que l'engagement prend du sens. C'est donc à ce niveau que la structuration de la mobilisation de l'ensemble des acteurs doit s'organiser. Les associations, espaces d'engagement, actrices de la société civile, sont des partenaires incontournables des pouvoirs publics dans l'animation des dynamiques locales et constituent de véritables espaces d'innovation. Les équilibres restent néanmoins à trouver
- 45 entre action publique et initiatives associatives et citoyennes, afin de permettre aux citoyen.nes de disposer de réels espaces à investir.
- 50 **Les Francas affirment** que l'engagement est nécessairement volontaire et qu'il s'apprend. Il implique une liberté d'expression et d'action. Les Francas agissent pour mettre en place des processus éducatifs à l'engagement et pour faire de l'engagement un processus formatif continu - dès l'enfance - pour développer chez chacun.e l'intérêt à prendre part à sa propre vie avec les autres. Ils promeuvent la valorisation et la reconnaissance de l'action bénévole.
- 55 **Les Francas promeuvent une plus large mobilisation des** citoyen.nes sur les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent.es et les questions d'éducation

qui en découlent. Il est pour cela essentiel de donner du pouvoir d'agir aux citoyen.nes, qui doivent pouvoir contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de nouvelles réponses au regard de l'évolution des besoins éducatifs, sociaux et culturels. Il faut reconnaître leur expertise d'usage (acquise par l'action et la réflexion) et leur donner les moyens de s'impliquer, d'innover, de s'engager dans l'action éducative.

Les Francas appellent à ce que se multiplient les espaces de mobilisation des citoyen.nes autour des questions d'enfance et d'éducation et revendiquent que ceux existant s'emparent davantage de ces questions.

Les Francas affirment que les parents et les familles, coéducateurs, ont toute légitimité à s'impliquer dans les espaces scolaires ou des temps de loisirs et à prendre part à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets. Il revient aux institutions éducatives et à leurs acteurs de créer les conditions pour les associer le plus largement possible.

Les Francas font valoir le fait que l'animation est un espace d'engagement aux formes multiples pour les jeunes (engagement éducatif, volontariat de service civique, formation...), aux côtés de l'action des professionnel.les. Elle offre en effet aux jeunes des possibilités de développer des compétences qui leur sont utiles dans un cadre professionnel, mais également sociales et citoyennes. Par leurs interventions, les jeunes contribuent à l'épanouissement des enfants et participent ainsi à la construction de la société de demain. À ce titre, **les Francas revendiquent** la reconnaissance de l'engagement éducatif dans les accueils collectifs de mineurs par les pouvoirs publics.

Les Francas promeuvent la qualification des intervenants éducatifs comme un levier de développement de la qualité de l'action éducative locale, comme un facteur d'émancipation et de promotion individuelle dans une logique d'éducation tout au long de la vie et comme une condition nécessaire à l'engagement.

Les Francas promeuvent les parcours de formation concourant à un engagement volontaire et bénévole dans l'action éducative locale. Ils agissent pour que le Bafa et le Bafd constituent une formation permettant d'encadrer à titre non professionnelle de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative. Ils revendiquent le développement des moyens pour la formation des bénévoles et des citoyens concourant à l'action éducative locale.

Les Francas promeuvent la structuration de l'emploi, des métiers et de la formation professionnelle dans le secteur de l'animation. Ils revendiquent la création d'une filière de la formation initiale relevant du service public ainsi que le rattachement de l'animation socioéducative aux métiers de l'éducation. Ils appellent à une politique et des moyens de formation professionnelle continue dans le domaine éducatif en direction de toutes les catégories d'acteurs, tout au long de la vie, au nom du droit à l'apprentissage de tous les adultes. Ils agissent pour le développement d'un espace commun à tous les métiers de l'éducation, avec des équipes de formateurs et formatrices mixtes (universitaires, enseignant.es, animateurs, éducateurs.trices, etc.).

Parce qu'une action éducative de qualité suppose pour les encadrants une approche décrochée, des relations de long terme et des temps de préparation, de concertation, d'évaluation et de formation partagés, **les Francas revendiquent** que ces temps soient pleinement intégrés au plan de charge de chaque intervenant éducatif et reconnus par les politiques éducatives.

Pour encourager l'engagement et mobiliser des citoyens et mobiliser les acteurs éducatifs, les Francas formulent cinq priorités pour l'action éducative locale :

- 5 - Développer des espaces de débat et de participation démocratiques sur les questions d'enfance et d'éducation
- Associer les parents à l'action éducative et aux projets des espaces éducatifs
- Créer les conditions de l'engagement des jeunes et agir pour sa reconnaissance et sa valorisation
- 10 - Investir dans la formation des acteurs socioéducatifs professionnels et les formations partagées pluriacteurs.
- Soutenir et développer la formation des bénévoles.